

Rando

AU BONO



l itinéraire **jaune**

Grande boucle
Rivière, chapelle de Béquerel
8 kms – 2h30
Départ parking du pont Joseph Le Brix

À droite, descendre la rue Jean Jaurès, encore à droite la rue Mermoz puis la rue Colbert longeant le grand mur d'enclos de la propriété du « Rocher ». À gauche, descendre quelques marches pour arriver sur les terre-pleins des anciens chantiers ostréicoles. Passer sous le nouveau pont « Joseph Le Brix » construit en 1969, faire le tour des quais du port et passer sous le vieux pont. Surplombant la rivière, le sentier progresse sous des arbres aux essences variées (nombreux oiseaux des bois et de bord de mer).

Cette promenade offre un beau point de vue sur la rivière du Bono (Le Sal) ainsi que sur le cimetière des bateaux, l'anse de Kérisper et la chapelle de Ste Avoye (XVème siècle) situés en face, sur la commune de Pluneret.

Arrivée au moulin à marée de Kervilio.

Traverser la digue entre l'étang et la rivière. À 50 mètres prendre à droite le chemin, sortir du lotissement à gauche, puis rejoindre le sentier à droite qui longe l'étang sur la commune de Plougoumelen. Arrivé sur la route descendre à droite sur 50 mètres pour arriver à la chapelle de Bequerel.

Deux chemins permettent de rejoindre le bourg : le plus éloigné de la Chapelle est plus humide par temps de pluie, le plus proche de la chapelle serpente entre les champs. Au lieu-dit Kervenec, prendre la route (présence d'un beau puits en pierres) puis tourner à gauche. Rejoindre le chemin

bordé de talus jusqu'au croisement, prendre à droite, continuer en longeant le lotissement et traverser la route pour prendre le chemin débouchant dans la rue Aristide Briand. Traverser la route en suivant le chemin aboutissant au centre bourg, place de la mairie.

Descendre la place du marché jusqu'au bar « Le P'tit Mousse ». À gauche, emprunter la rue Arnodin jusqu'à une rampe pour handicapés sur la gauche. Traverser la départementale et la passerelle. Arrivée rue des Genêts, tourner à droite, puis à droite rue des Pins, pour arriver à votre point de départ.

9

Moulin à marée de Kervilio

En 1455, les seigneurs de Pontsal et de Kervilio décident d'édifier le Moulin à marée de Kervilio, dénommé à l'origine moulin de Pontsal. Adossé à une digue barrant un étang d'eau douce et d'eau salée, il a perdu ses deux roues extérieures.

1

le vieux pont suspendu

Le vieux pont suspendu a été construit en 1840 pour faciliter le passage des habitants des communes de ce côté de la rivière, vers Auray et ses marchés. Inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, le vieux pont suspendu est l'un des trois derniers représentants de ce type en France (un à La Réunion, l'autre à Cusy en Haute Savoie).

2

Le port

L'aménagement du havre naturel en port a démarré par la construction de la jetée en 1882, puis le fond du port en 1902 et l'alignement des quais en 1916. Il offrira un abri à plus d'une centaine de « Forbans », bateau de pêche emblématique et spécifique du Bono dont une réplique, construite en 1991, mouille dans la rivière en face de la jetée.

3

Les terre-pleins

Anciens terre-pleins ostréicoles construits au XIXème et XXème siècles avec leurs cabanes de chantier, les vestiges de « bouquets » de tuiles servant à la collecte du naissain, bassins, matériel, bacs à chauler et civières utilisés par les ostréiculteurs (sur le trajet, présence de panneaux d'information).

l itinéraire **rose**

Boucle des 2 rivières
Tumulus – Le Berly
5,5 kms – 2h
Départ Parking du pont Joseph Le Brix

À droite, descendre la rue Jean Jaurès. À l'intersection avec la place Robino, prendre à gauche. Arrivée sur le site du tumulus et des tombelles. Poursuivre le chemin en sous-bois et descendre jusqu'à l'anse du Baël où se trouvent un ancien lavoir et 2 fontaines. En poursuivant, 2 possibilités au niveau du terrain de tennis : remonter par le sentier correspondant à la promenade du circuit rose (plus court), ou le prolonger par le circuit orange (plus long). Suivre le chemin le long des anciens terre-pleins ostréicoles (à marée haute un petit passage risque d'être inondé) pour arriver au Berly.

5

Le Tumulus

4

Les Tombelles

Le tumulus datant du néolithique (3 000 ans av. JC), est un beau spécimen de dolmen à allée couverte, sépulture d'une tribu maritime dont le totem (le poule ou la seiche) se trouve gravé sur certains piliers. Les tombelles rondes qui l'entourent, datant de l'âge du fer (750 ans av. JC), contenaient à l'origine de petits dolmens réceptacles d'urnes funéraires, armes et bijoux.

l itinéraire **orange**

Variante extension vers Kerdrean
3 kms - 1h

Le sentier longe le plan d'eau de la baie de Kerdrean bordé par le golf de Baden sur l'autre rive. Poursuivre jusqu'au fond de la baie, remonter par le chemin à gauche, puis encore à gauche. Ce chemin, bordé de talus et d'arbres magnifiques aboutit au Manoir de Kerdrean. Suivre la route en remontant et prendre à gauche le chemin qui traverse le centre équestre. Arrivée au lieu-dit Le Ménihy et reprendre, 20 mètres plus bas, l'itinéraire rose vous amenant à votre point de départ.

6

Le Berly

Le Berly offre un magnifique point de vue sur Le Fort Espagnol en face côté Crac'h, La Bascatique et son chantier naval et, à l'horizon, Locmariaquer et l'entrée du golfe. Au premier plan on peut voir un élevage de poissons (bars ou truites).

7

Le Manoir de Kerdrean

Le Manoir de Kerdrean, dont la partie la plus ancienne date du XIIIème siècle, abrite désormais un établissement hôtelier.

l itinéraire **bleu**

Chapelle de Béquerel par l'intérieur
5 kms - 1h40
Départ Place de la mairie, chemin derrière la Poste

Prendre le chemin creux derrière la Poste jusqu'à la route et la traverser. Prendre la rue Aristide Briand et le chemin la prolongeant. Traverser la route, suivre le chemin le long du lotissement. Arrivée au croisement des 4 chemins prendre celui de gauche. Arrivée au lieu-dit Le Manélio, prendre à gauche sur la route, puis à droite. Au lieu-dit Kervenec, devant une ferme, deux possibilités pour rejoindre la chapelle de Bequerel : continuer tout droit (chemin escarpé et humide par temps de pluie) ou, immédiatement après la ferme. Les deux chemins forment une boucle. Arrivée à la chapelle de Béquerel.

l itinéraire **violet**

Jonction entre les 2 boucles
0,3 kms
Permet de passer de l'itinéraire Rose aux itinéraires Vert et Bleu

Au bout du chemin des chouans, prendre à gauche la rue des goélands pour déboucher sur la départementale. Prendre à gauche et parcourir environ 200 mètres. Traverser la départementale et prendre l'impasse Edouard Herriot. Arrivée dans une zone arborée qui longe un lotissement rejoignant l'intersection de 4 chemins conduisant vers la chapelle de Béquerel ou le centre bourg.

Remarques :
Les circuits peuvent évoluer. Il convient de suivre le marquage sur le terrain.

Possibilités de continuité des promenades côtières :
Vers Baden, à partir de la baie de Kerdrean, (itinéraire orange)
Vers Auray (Prendre à gauche le chemin après le vieux pont jusqu'au port de St Goustan)
Vers Pluneret, son cimetière de bateaux et sa chapelle de Ste Avoye (Prendre le chemin à droite après le vieux pont).

8

La chapelle de Béquerel

La chapelle de Béquerel date des XVème et XVIème siècles. Nichée dans un écrin de verdure, elle a été édifiée sur une fontaine miraculeuse, à proximité de l'étang de Kerilio. Chaque 15 août, elle est depuis l'origine le siège d'un des pardons les plus fréquentés du pays d'Auray. De juillet jusqu'à mi septembre, la chapelle est ouverte au public les dimanches de 14h à 18h.

Conception graphique : Florence-delage.com
 Impression : Imprimerie du Loch Auray
 Crédits photo : François Berland, Bernard Evain, Myriam Fievet Quellec, Daniel Gombaud, Jean-Yves Le Blevec

Zoom sur le BONO



- MAIRIE
- ECOLE
- EGLISE
- HOTEL
- LA POSTE
- PARKING
- PORT
- STADE

ACACIAS (RUE DES)	C2-C3
ALONGS (RUE DES)	D5
ARNODIN (RUE F)	C4-D3
BARNOIN (RUE H,D)	4-E4
BART (QUAI J)	B3-C3
BANC MARIE (PLACE DU B)	3
BOTREL (RUE H)	D2
BRIAND (RUE ARISTIDE)	F3-F4
BRIZEUX (RUE)	A4-B4
BRUYERES (RUE DES)	D5
CALLOCH (RUE JP)	A4-A5
CARTIER (IMPASSE C)	3
COLBERT (RUE)	A4-B3
DE GAULLE (RUE DU GENERAL)	C4-E5
FERRY (RUE JULES)	B2-C1
FRANCOISE DOLTO (RUE)	2
FORBAN (ROND POINT DU F)	3
FORBANS (QUAI DES)	B3
GENETS (RUE DES)	C5-D5
GORLHER (RUE DU B)	4
GUERPRATTE (RUE AMIC)	2
GUENNER (RUE J)	B3-C3
HAMEAU DU SCAOUTE	3
HAMEAU DU STADEE	3
HERRIOT (RUE E,E)	4
HOICHE (RUE)	B2-C2
HUGO (RUE VAC)	3
JAURES (IMPASSE JEAN)	B4-C4
JAURES (RUE JEAN)	B5-D3
JEANNE D'ARC (RUE)	B2-C2
JOLIOT-CURIE (RUE C)	3
LAMARTINE (RUE D)	2
LE BRIX (RUE JOSEPHIC)	3
LE CLANCHE (PLACE JOSEPH)	D3
LE CLANCHE (PLACE J,J)	3
LE MENTEC (RUE J)	C2-D1
LE MENTEC (IMPASSE D)	1-E1
LE MENACH (RUE JEAN-ANDRE)	F3
LECLERC (RUE E)	4
LOTI (RUE P,C)	2
LOUIS GARY	C4
MANE ROZ (CHEMIN DE D)	1
MEHEUT (RUE M,D)	4
MOITESSIER (RUE BERNARD)	E3-F3
ORMEAUX (RUE DES)	C5
PASTEUR (RUE)	B2-E4
PENROD (RUE DE)	C2-D2
PINS (IMPASSE DES)	B5
PINS (RUE DES)	B4-C5
POINCARÉ (RUE RAYMOND D)	3-E1
POINT JOSEPH LE BRIX	A3-B4
PORT (PLACE DU J)	3
PORT (RUE DU)	C3-D3
PRATEL (RUE)	B3-B4
REPUBLIQUE (PLACE DE LA D)	3
ROBIC (RUE M ET P)	F2-F3
RONARICH (RUE AMIRAL)	B4-B5
SIMONE VELLE	2
SULLY (RUE)	E4-F4
SURCOUF (QUAI)	B3-C3
TABARLY (RUE E)	E2-F3
THIERS (RUE J)	3
TOURVILLE (IMPASSE C)	3
VIEUX PONT	A3-B2

CARTE TOURISTIQUE

LE BONO



Présentation générale

Caché dans une anse du Sal, petite rivière rejoignant les eaux de la rivière d'Auray avant d'aller grossir celles du Golfe du Morbihan, le village du Bono a su préserver un cadre authentique, un environnement naturel exceptionnel ainsi qu'un patrimoine historique, maritime et culturel que ses habitants s'attachent à sauvegarder, entretenir et valoriser.



Située à environ 4 Km d'Auray et 20 Km de Vannes, la commune compte aujourd'hui près de 2 500 habitants, pour une superficie modeste de 596 ha. Le Bono fait partie des 24 communes constituant la communauté de communes de Vannes aggro.

Une répartition équilibrée de sa population entre jeunes, adultes et seniors contribue à en faire un village vivant, dynamique et accueillant toute l'année.



Un peu d'histoire

Archeologie

Les vestiges archéologiques présents sur le territoire de la commune attestent de plus de 5 000 ans d'occupation humaine, du néolithique à nos jours, avec :

- Un tumulus datant de 3 000 ans avant JC, entouré de tombelles de l'âge du fer (750 ans avant JC),
- A l'occasion de fouilles archéologiques menées de mars à juillet 2013 par l'Inrap avant que ne débute le chantier de construction dans le quartier de Mane Mourin - Lavarion, de grands foyers ont été découverts ainsi qu'une nécropole inédite pour l'âge du bronze ancien armoricain (allant de 2 200 à 1 600 avant JC).

Vannes pour aboutir au Bono, permettant de rejoindre le pont romain de la pointe de Kérisper et compléter la communication entre Vannes et Locmariaquer. Autant de vestiges permettant de penser que la configuration du lieu et ses atouts ont, depuis longtemps, séduit et retenu les hommes.

Droit de passage...

Plus près de nous, on trouve la mention d'un droit de passage pour le « passage d'eau du Bono » au XVIIème siècle. Les historiens estiment que ce droit de passage remonte sans doute à la période d'évangélisation de l'Armorique (Vème et VIème siècles).

Avant 1669, le passage du Bono « en la paroisse de Plougoumelen » appartenait à l'abbaye bénédictine de Saint Gildas de Rhuys. Economiquement très puissante, elle possédait de nombreuses terres, fermages et moulins lui procurant des revenus exceptionnels. Le 16 mars 1669, l'abbaye vend ce droit au seigneur de Montigny et Kerisper pour sortir d'une situation devenue difficile.

Pendant près de trois siècles, un passeur lié par bail au propriétaire du passage assurera la traversée des personnes, des animaux et des biens à bord de chalands contre l'acquiescement d'un droit. La « maison du passeur » aux volets bleu est toujours là, face à la rivière et au vieux pont suspendu. La charge disparaîtra avec la construction du pont inauguré en 1840.

Le cadastre de 1831 présente Le Bono comme un hameau formé de 19 constructions constituées de quelques

bâtimens de fermes et de pauvres maisons de pêcheurs, ou « pen-ti », chaumières uniformes de 2 pièces, dotées d'une loge à cochon « er louj ». Situé à 4 Km du bourg de Plougoumelen, commune à laquelle il est rattaché, le village s'est construit autour d'un havre naturel abrité, bordé d'une chaîne de roches dures.

Le pont, la pêche, et l'ostéiculture

La construction du pont (1838-1840), l'essor rapide de la pêche puis de l'ostéiculture, les emplois et les activités qu'elles génèrent (charpentier de marine,



forgeron, voilier, boulanger, cabaretiers et autres commerces pour répondre aux besoins) vont inciter de nombreuses familles des villages ruraux alentour à venir s'installer au Bono. De 1841 à 1901 sa population va quintupler. Elle représente alors plus du tiers de la population totale de

Plougoumelen, proportion qui ira en augmentant. Le Bono mettra environ 75 ans à acquérir une autonomie demandée à plusieurs reprises compte tenu de ses particularités et de la rapidité de sa croissance par rapport au reste de la commune. C'est tout d'abord par le port et l'école que commenceront les sujets de discorde :

- Dès 1876 les pêcheurs demandent l'aménagement de ce havre naturel dont l'entrée est en partie obstruée par des roches. Si la jetée est construite vers 1880, il faudra attendre la 1ère guerre mondiale pour que les quais soient enfin aménagés pour faciliter le travail des pêcheurs.
- En 1882, Jules Ferry rend l'enseignement obligatoire. Malgré les protestations de certains conseillers municipaux, l'école laïque du Bono sera ouverte en 1887. D'une capacité insuffisante dès l'ouverture, il faudra attendre 1902, après plusieurs refus, pour que la construction d'un nouveau bâtiment soit votée. Celui-ci ne sera réalisé qu'en 1905. Viennent ensuite les communications postales, la création d'une recette auxiliaire et l'évocation, en 1900 puis 1905, de l'éventuelle autonomie du Bono. Mais la réponse sera défavorable à chaque fois.

Entre les deux guerres, Le Bono atteint son développement maximum. La paroisse du Bono est créée en 1936. Après la guerre, en avril 1945, la situation évolue rapidement. Le Bono, avec ses 1600 habitants, représente alors les deux tiers de la population communale. Cela va permettre à une liste à majorité bonoviste d'être élue. A l'issue de l'enquête d'utilité publique menée par Joseph Le Douaran, directeur de l'école du Bono désigné

Aujourd'hui

La plaisance et le tourisme ont remplacé la pêche et l'ostéiculture dont il ne reste que des vestiges sur lesquels il nous appartient de veiller pour qu'ils ne disparaissent pas, usés par le temps, les éléments ou les dégradations commises par des personnes ignorantes ou peu respectueuses de ce qu'ils représentent.

Crédits :

- Ar Vag n° 4 - Voiles au travail en Bretagne atlantique - Alain Brulé
- Golfe du Morbihan - Album des gens de mer Gilles Millot et Pierre-Yves Dagault
- Er Beurch - Alain Brulé



Mairie du Bono
Place Joseph Le Clanche
02 97 57 88 98
accueil@lebono.fr
www.lebono.fr